

# LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N 514 - 8 mars 1990 - Prix 2.50 F

16-17-18-19 MARS 1990

## FOIRE DE PORNICHET

HIPPODROME

Tous les ans : la FOIRE-EXPOSITION  
le troisième week-end de mars

### NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE

Quand on s'en prend aux Communistes, c'est toujours pour imposer des mauvais coups aux travailleurs. L'expérience depuis le début de l'année le confirme avec éclat.

Gouvernement et Patronat mettent les bouchées doubles dans la mise en œuvre d'une politique, dont le caractère anti-social et anti-national est de plus en plus affirmé.

La décision prise par le consortium européen d'Airbus donne le feu vert à l'installation d'une chaîne de montage A 321 à Hambourg, éclaire les défis auxquels les salariés, la France elle-même sont confrontés.

Le Gouvernement avait anticipé cette décision en la jugeant comme un compromis acceptable.

Cette décision, quelques jours après l'accord Renault Volvo, confirme le bradage de nos industries, amplifie l'inquiétude des salariés qui constatent que ces orientations n'ont rien à voir avec une politique de gauche.

Ce que nous avons vécu dans les secteurs de la Navale, de la Chimie, témoigne que chaque fois ce sont les travailleurs qui sont les victimes de ces restructurations.

Ces choix doivent être combattus, tout comme ceux qui sont envisagés pour la prochaine rentrée scolaire où de nombreux postes vont de nouveau être supprimés en primaire et maternelle.

Par Jean-René TEILLANT,

Secrétaire Fédéral.

La leçon que l'on peut tirer est évidente. La question de la force et de l'influence du Parti Communiste Français n'a rien d'une ritournelle de principe.

Elle a des conséquences sur la vie même des travailleurs et de leurs familles pour l'avancée des idées progressistes.

A lire les pleines pages de la presse locale accordées à la préparation du Congrès du Parti Socialiste, ce qui apparaît, c'est la guerre des chefs, les querelles princières, la politique politicienne.

Ainsi l'utilisation par les dirigeants socialistes de quelques phrases de gauche ne suffit pas à masquer la poursuite de leur politique de droite, qu'ils soutiennent à l'Assemblée Nationale en votant tous les projets du gouvernement.

Ils parlent de justice sociale mais refusent de voter le projet de loi du groupe communiste permettant de porter le SMIC à 6 500 F et le RMI à 3 000 F sans contre-partie.

Ils soutiennent les projets de Claude Evin, de casse de la Sécurité Sociale et de mise en cause de la retraite à 60 ans.

Dans le même sens, on ne peut manquer de s'étonner en voyant comment les élus socialistes de Saint-Joachim et de Saint-Malo ont participé à la pose de la pierre du lycée de Montoir il y a plusieurs mois, et voté aujourd'hui pour l'implantation du même lycée à Saint-Nazaire.

Les familles et les élèves de Brières apprécieront.

Chacun peut le constater, le renforcement du Parti Communiste et de son influence sont décisifs pour le retour à une politique de gauche.

Son rayonnement est facteur de progrès, c'est donc l'affaire de toutes celles et de tous ceux qui n'acceptent pas les difficultés que leur impose la politique actuelle et qui veulent contribuer à faire du neuf.

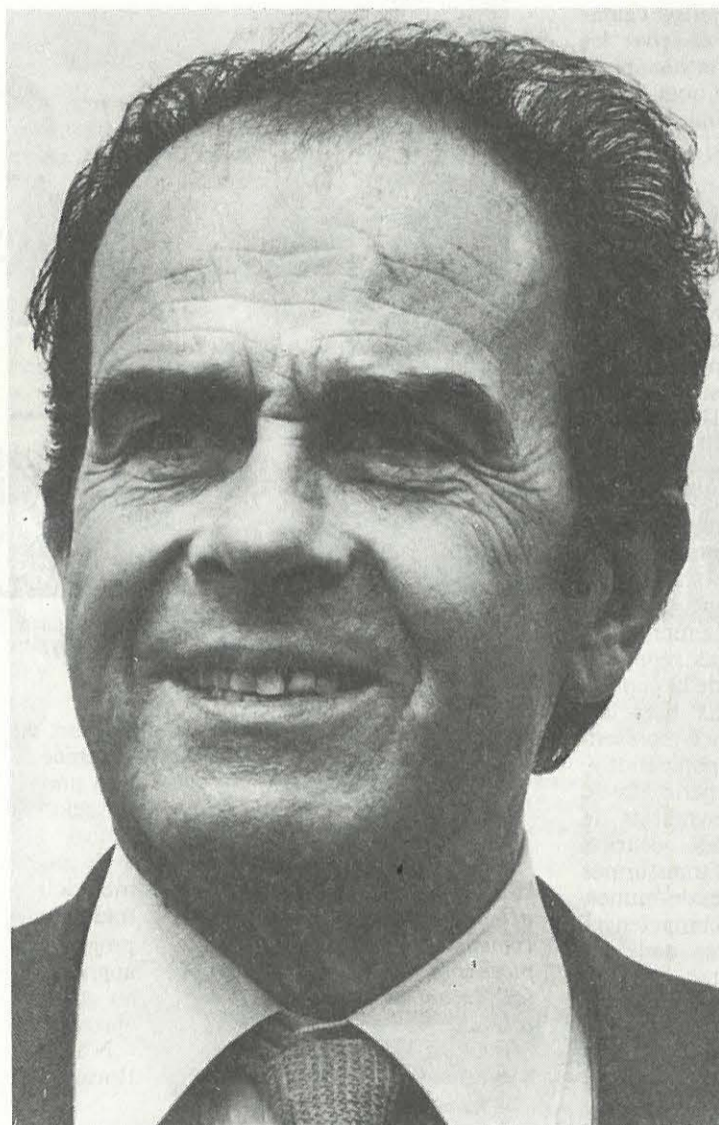
L'impératif de l'heure est de discuter et d'agir, de se rassembler pour se défendre et pour imposer d'autres choix.

Les Communistes vous y appellent et c'est dans le même esprit qu'ils vous invitent le 26 avril prochain avec Georges Marchais à Nantes.

## RENDEZ-VOUS DU PARLER VRAI

AVEC

## GEORGES MARCHAIS



## SE RASSEMBLER

**Le 26 AVRIL, à NANTES  
à 20 h 30**

**AU PALAIS DES SPORTS DE BEAULIEU**



# COMMUNES : COUP DE FORCE CONTRE LA DÉMOCRATIE

## CONFÉRENCE DE PRESSE DES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Le projet de loi relative à l'administration territoriale constitue une offensive sans précédent contre l'autonomie des communes, une véritable remise en cause du suffrage universel, un coup de force institutionnel pour casser la structure communale. Pas question de laisser faire, déclare l'Association départementale des Elus Communistes et Républicains, dans une conférence de presse axée sur la Région nazairienne.

Il y a bien longtemps que la bourgeoisie française s'est fixée comme objectif de transformer les collectivités locales en relais de sa politique d'austérité et de régression sociale. Elle voudrait à la fois que les communes se plient devant les exigences de la rentabilité financière (et tant pis pour les intérêts des habitants) et faire reporter sur les élus locaux la responsabilité de ses choix catastrophiques pour la vie des gens.

Avec ses 36759 communes, la France à elle seule dépasse les onze autres pays de la CEE (33395). Les foyers de démocratie hérités de l'histoire de notre pays, les Français y sont attachés. Le projet de loi Joxe-Baylet, sous prétexte d'organiser les collectivités territoriales, donnerait tout pouvoir au préfet pour décider du regroupement des villes en communauté urbaine, obligerait les municipalités à abandonner leurs droits en matière de développement économique et priverait arbitrairement celles-ci d'une partie de leurs ressources, notamment la taxe professionnelle.

Bref, « l'Etat veut briser l'autonomie communale et priver les élus de leurs droits et compétences... » soulignèrent notamment Marc Justy, Jean-Louis Le Corre et Maurice Rocher.

### PROJET DANGEREUX

Le chapitre III titré "la coopération locale" est particulièrement illustrant. Il prévoit notamment que des communautés de communes seraient créées à la demande des Conseils municipaux ou du préfet. Dans chaque département, serait créé un groupe de travail présidé par le préfet en vue de définir un schéma départemental des communautés de communes. Le regroupement serait imposé sur « la demande d'une majorité constituée soit de la moitié des Conseils municipaux représentant les deux tiers de la population, soit des deux tiers des Conseils municipaux représentant la moitié de la population ».

En fonction de leur périmètre de compétences, les syndicats de communes et les districts seraient dissous et transformés en communautés de communes.

Les transferts de compétences seraient obligatoires dans les domaines suivants :

- Charte intercommunale de développement et d'aménagement, schéma directeur, plan d'occupation des sols ou document d'urbanisme en donnant lieu, programmes locaux de l'habitat, constitution de réserve foncière intéressant la communauté, les Conseils municipaux devant être saisis pour avis.

- Création et équipement des zones d'habitation, des zones de rénovation urbaine, des zones de réhabilitation, des zones industrielles, des zones artisanales et des zones portuaires.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination de secteurs d'aménagement mentionnés à l'article L-332-9 du code de l'urbanisme.

Les communes pourraient transférer d'autres compétences au Conseil de la communauté. Celui-ci pourrait également imposer des transferts sur « la demande d'une majorité constituée soit de la moitié des Conseils municipaux représentant les deux tiers de la population, soit des deux tiers des Conseils municipaux représentant la moitié de la population ».

Enfin, le préfet pourrait modifier la carte des arrondissements selon le choix qu'il aura effectué pour les communautés de communes.

quent ainsi à un des chaînons essentiels de la démocratie dans notre pays. Ce n'est pas non plus la première fois qu'au-delà de quelques rivalités partisans, notamment pour savoir qui dirigera quoi, les dirigeants socialistes et ceux de la droite se retrouvent dans le même consensus ».

Mais là, avec cette "démocratie" vue par Rocard, il s'agirait, un an après les élections municipales, d'une véritable remise en cause du suffrage universel, d'un véritable coup de force institutionnel pour casser la structure communale.

Forts de certaines expériences, nous ne sommes pas disposés à brader l'autonomie communale dans "un Projet Global de Développement" (PDG), fût-il proposé par MM. Rocard, Evin et Batteux, et quelle que soit la grosseur de l'hypothétique "plat de lentilles" qui nous est présenté en échange.

Car ce contrat est à prendre dans la globalité de ses objectifs, l'Etat ne s'associant au projet que si celui-ci les prend simultanément en compte.

Il n'est pas exagéré de dire que presque tous les domaines rele-

voient de certaines expériences, nous ne sommes pas disposés à brader l'autonomie communale dans "un Projet Global de Développement" (PDG), fût-il proposé par MM. Rocard, Evin et Batteux, et quelle que soit la grosseur de l'hypothétique "plat de lentilles" qui nous est présenté en échange.

Car ce contrat est à prendre dans la globalité de ses objectifs, l'Etat ne s'associant au projet que si celui-ci les prend simultanément en compte.

Il n'est pas exagéré de dire que presque tous les domaines rele-

### NON AU RELAI DE LA POLITIQUE DU POUVOIR

Mais ce qui se réalise dans les procédures contractuelles, ce n'est pas cette synergie fructueuse : c'est l'accentuation, là aussi, de l'engagement de nos finances locales dans les choix du pouvoir.

Les élus locaux, à la fois relais d'une politique dont ils ne sont pas comptables et désignés comme responsables des besoins non satisfaits, voilà bien ce rôle que l'on veut nous assigner, le piège dans lequel on veut nous enfermer, avec une idée force : les élus locaux ont le droit de s'occuper de tout ce qu'ils veulent au niveau local, à condition qu'ils ne relèvent pas la tête pour remettre en cause les choix politiques nationaux.

Dans la région nazairienne, par-delà les menaces que l'on peut observer dans les prises de positions publiques (mais les ambitions personnelles n'y sont pas totalement étrangères), le risque est réel de voir la ville-centre tenter de tout régenter, les communes limitrophes devenant de simples quartiers et les décisions essentielles étant prises en dehors de la "petite" commune.

Les habitants de nos villes le souhaitent-ils ? interrogent les élus communistes.

Est-ce qu'ils ont demandé à être privés de leur maire communiste, à voir supprimer la gestion sociale et démocratique qu'ils ont choisie et renouvelée en mars de l'an dernier, à l'occasion des élections municipales.

La réponse est "non", bien sûr. Et ils peuvent compter sur les Elus Communistes et Républicains pour les aider à se rassembler afin de défendre leurs acquis, leurs droits, y compris avec tous les autres élus qui le voudront bien.

### SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Pour renseigner du mieux possible les plus défavorisés sur leurs droits, pour pouvoir leur donner l'aide la plus rapide, pour que chacun puisse profiter chaque semaine du vestiaire-braderie mis à leur disposition, le Secours Populaire Français organisera à partir du 1<sup>er</sup> mars, des permanences tous les mardis, mercredis et jeudis, de 14 h à 16 h 30 à son local, 18, rue Charles-Brunelière à Trignac.



Marc JUSTY, président de l'Association départementale des Elus communistes et républicains, entouré de Jean-Louis LE CORRE et de Maurice ROCHER, au cours de la conférence de presse.

### RÉGION NAZAIRIENNE, L'APECABL BALISE LE TERRAIN

Depuis des années, souligne l'ADECAR, « les exemples de coopérations librement consenties de communes recherchant les moyens de mieux servir les populations, ont été nombreux et positifs ».

Il existe 12 organismes intercommunaux auxquels nos communes sont adhérentes. Il s'agit entre autres, du "SIVOM de la Région Briéronne", du "SIRNA", du "Syndicat d'Electrification de la Région de Pont-Château", du SIEPOM, de la Mission locale, etc...

« Ils ont permis la création et le développement de nouveaux services et équipements publics parce qu'ils ont été réalisés en vue de satisfaire les besoins des populations ».

Le projet gouvernemental a un tout autre objectif. Oh, bien sûr, ajoutent les élus communistes, « ce n'est pas la première fois que les forces du capital s'atta-

quent dans cet objectif qu'a été créée l'APECABL (Association pour l'Etude d'un Contrat d'Agglomération de Basse-Loire).

Ce projet de Contrat d'Agglomération de Basse-Loire est la traduction sur le plan local de projets et directives établis en application des objectifs du P.S., au gouvernement... et à Saint-Nazaire.

N'a-t-il pas été lancé par MM. Rocard, Evin et Batteux réunis.

### LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS : FAVORABLES A LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Les Elus Communistes et Républicains que nous sommes sont partisans de la coopération intercommunale. Encore faut-il que les communes y trouvent leurs comptes et que les domaines où s'exerce cette coopération soient parfaitement définis.

vant des compétences d'un Conseil Municipal s'y trouvent englobés : urbanisme, habitat, économie, emploi, tourisme, enseignement et formation, culture, troisième âge...

C'est bien la remise en cause de l'autonomie des municipalités, de la maîtrise de ses décisions, de ses programmes, de ses priorités, de sa gestion, de son sol.

En outre, l'acceptation par les communes des objectifs de ces contrats induit l'obtention de financements régionaux, voire européens : ces financements sont alors pilotés de fait, par des chargés de mission des régions, des CCI, des Chambres d'Agriculture, des technocrates de tous ordres totalement acquis à la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Les élus ne sont pas opposés aux procédures contractuelles encore faut-il être clair. Que les différentes collectivités coordonnent leurs actions, les complètent, s'épaulent, quoi de plus naturel si chacune d'elles disposait de la possibilité de s'y engager librement, en fonction de ses



## PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

La Loire-Atlantique reste une des dernières régions de France à être riche de deux vastes zones humides, le lac de Grand-Lieu au sud, la Grande Brière au nord.

Aussi convient-il de les préserver.

Ce sont deux formidables bassins écreteurs de crues et par exemple après la période de sécheresse prolongée que nous avons vécue, elles réussissent à éponger les importantes pluies des dernières semaines. Ainsi le niveau des eaux de Brière qui était encore à une cote estivale le 1<sup>er</sup> janvier 1990 (1,65 m cote Brière), est passé à 2,18 m à la fin février. Soit 53 cm, des millions de mètres cubes d'eau ont été retenus d'un bassin versant de 753 km<sup>2</sup>.

Les zones humides, ce n'est pas seulement un bassin écreteur de crues, c'est aussi source de vies, de richesses faunistiques et floristiques.

## AMÉNAGEMENT DU BRIVET

A son arrivée à Saint-Nazaire, le nouveau sous-préfet s'était proposé de relancer le projet d'aménagement du Brivet. Il a consulté puis confié à un cabinet d'étude spécialisé dans l'hydraulique venant de Toulouse pour juger en toute impartialité de la mise en valeur très controversée des marais du Brivet.

En fait d'impartialité, il semble bien que les spécialistes n'avaient en fait qu'un objectif politique: faire admettre aux gens qu'ils ont rencontrés dans les communes un projet certes réduit par rapport au projet initial mais qui reste contesté par plusieurs communes. Pourquoi en dissimuler le nombre?

## ZONE SINISTRÉE

En date du 16 février, Marc JUSTY, au nom de l'ADECRA, intervient auprès du Préfet de Loire-Atlantique:

«Depuis le 3 février, les tempêtes successives ont gravement touché le département de Loire-Atlantique.

Ces conditions météorologiques ne vont pas rester sans conséquences graves, pour les particuliers concernés, en raison des clauses restrictives du régime des assurances pour les collectivités territoriales, dont les moyens financiers sont déjà insuffisants, et qui se voient contraintes d'assumer de nouvelles charges.

Le problème semble suffisamment considérable pour que notre association propose une solution d'ensemble: que le département de Loire-Atlantique soit déclaré zone sinistrée au titre des catastrophes naturelles...».

## FEUX: DES SOLUTIONS?

Le samedi 17 mars aura lieu à Kerhinet, une journée de réflexion sur les feux de Brière et dans les marais.

C'est dans la semaine de Noël que toute trace de feu a disparu sur les marais de la Boulaie en bordure de Camerun. Un petit foyer subsistait sur la Butte des Pierres le mardi 26 décembre. Le niveau d'eau était à cette période de 1,60 m, un niveau d'été.

Six thèmes de réflexion ont été fixés: le feu, incidences écologiques, lutte contre le feu, la circulation, la santé, la synthèse.

Une cinquantaine d'invitations ont été faites sous la responsabilité du sous-préfet de Saint-Nazaire et du Président du Parc régional de Brière. Le débat répondra-t-il aux questions de l'entretien des abords du marais?

— des dépôts d'ordures sauvages et des dépôts non contrôlés qui furent souvent à l'origine des incendies?

— comment obtenir et préserver un meilleur niveau des eaux en période de sécheresse intense?

Une conférence de presse est prévue à la clôture de cette journée.

## NITRATES: A QUI LA FAUTE?

Contrairement aux propos de Brice Lalonde, qui trop sommairement, accuse les agriculteurs d'être responsables de la pollution des eaux par les nitrates, il est sans doute utile d'expliquer que c'est avant tout un système qui est en cause, celui qui consiste à organiser une pression de plus en plus grande sur les prix agricoles et qui enferme trop souvent les producteurs dans le dilemme suivant: ou produire de plus en plus ou mettre la clé sous la porte.

La pollution de certaines zones de production d'une part et la désertification des régions les moins fertiles d'autre part posent un problème redoutable pour les années à venir. Quelle est l'origine de ce double phénomène contradictoire?

A cette question, André Lajoie dans son livre «l'Enjeu agricole et alimentaire» répond notamment:

«La politique de pression sur les prix, pour l'essentiel. Là où l'agriculture peut continuer à dégager le même revenu en intensifiant les cultures, il doit forcer sur les engrais chimiques pour accroître les rendements qui compenseront la baisse des prix. Et là où ce n'est pas possible, la tendance est à l'abandon des terres. En agriculture, il y a des limites à la productivité qu'il convient de ne pas franchir. L'exemple du Danemark et de la Hollande montre les limites atteintes par les élevages intensifs de porcs et de vaches laitières... avec les frais énormes de résorption des lisiers qui de toute façon polluent massivement l'environnement. Nous pouvons

inverser cette tendance néfaste qui s'accroît en France. Mais il est temps de prendre des mesures».

## LA LOIRE: DANGER

La Loire prend sa source au mont Gerbier des Joncs en Ardèche et se jette 1.012 kilomètres plus loin dans l'Océan Atlantique en un long estuaire en aval de Nantes. Son bassin couvre 115 000 km<sup>2</sup> soit 1/5<sup>e</sup> de la France.

En 1160 sous Henri II, Planta-

bault), de mai-juin 1856 (la Loire atteint 7 mètres à Orléans et Tours) et de septembre 1866, plaident pour la nécessité d'un aménagement. L'ingénieur Commo fait la part de l'eau en repérant 85 sites de barrages propres à écreter les crues dans le seul haut bassin... projet abandonné faute d'argent. Il faut attendre 1983 et la création de l'EPALA pour remettre sur la table la question de l'aménagement.

Une crue semblable à celle de 1856 signifierait 100 000 hectares submergés, 10 à 15 milliards de



genêt, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, des digues sommaires dites turcies sont élevées pour protéger les populations de ce long fleuve pas très tranquille. (En 821, Louis Le Pieux avait reconnu la nécessité de ces ouvrages).

Les terribles crues d'octobre 1846 (la Loire roule près de 8 000 m<sup>3</sup>/seconde à Fourcham-

francs de dommages, 300 000 sinistrés. Un barrage comme Chambonard coûte 400 millions de francs, Serre de la Fare 460 millions de francs, Veurdre 500 millions.

Michel Rocard qui vient de remettre en cause ses engagements sur l'aménagement intégré de la Loire semble ignorer tout cela.

## CHASSE FERMÉE ARBITRAIRE

Sitôt connu l'arrêté préfectoral de fermeture précipitée de la chasse au gibier d'eau, Maurice ROCHER syndic de Brière a protesté auprès des services intéressés de la préfecture.

Il est en effet inadmissible que cette décision ait été prise sans consultation des organismes et associations représentant les chasseurs du gibier d'eau. C'est bafouer les règles élémentaires de la démocratie.

A l'annonce faite par la Fédération des Chasseurs dans un premier temps, le préfet avait accepté de maintenir l'ouverture de la chasse jusqu'au 28 février. Sans doute la décision prise d'annuler la manifestation a encouragé le Préfet à prendre son dernier arrêté de restriction. Comme quoi seule l'action des chasseurs est déterminante.

ARGUS

RENAULT 25  
DES REPRISES A VIVRE!

Pour tout achat d'une Renault 25 neuve en stock disponible livrée jusqu'au 30 mars 1990, nous reprenons votre voiture si elle est encore cotée aux conditions argus + 7 000 F\*.

\* CONDITIONS GENERALES DE L'ARGUS: Valeur de la cote Argus le jour de la commande diminuée: 1. de moins 15 % pour les frais professionnels, 2. le cas échéant des frais de remise en état. Cette valeur sera majorée de 7000 F. Cette offre n'est pas cumulable avec toute autre offre promotionnelle.



+ 7000 F

Centre Automobile de l'Etoile  
RENAULT ST-NAZAIRE

☎ 40.70.35.07

VOIE EXPRESS PORNICHET - SAINT-NAZAIRE

RENAULT  
LES VOITURES  
A VIVRE



## LYCÉE... Au Conseil municipal de Saint-Malo

Au Conseil de Saint-Malo du 15 février, la surprise fut totale lorsque le maire proposa un texte adressé au président du Conseil Régional, demandant la construction d'un lycée dans la partie Est de Saint-Nazaire. Le vote sur cette proposition

## Et au Conseil municipal de Saint-Joachim

Par 17 voix contre 1 (9 abstentions) la motion présentée par les Elus Communistes et Républicains a été adoptée le 1<sup>er</sup> mars 1990.

Le texte approuvé rappelle notamment que :

« Depuis quelques années, les parents d'élèves des cantons de

3 décembre 1988 au cours d'une manifestation », et que

les effectifs des trois lycées (Aristide-Briand de St-Nazaire, Beaumont de Redon, Prévert de Savenay) initialement prévus pour 2400 élèves, sont au bord de l'explosion puisque les effectifs frôlent les 5000 élèves.

Le Conseil municipal de Saint-Joachim, le 1<sup>er</sup> mars 1990, demande instamment au Conseil régional et aux Pouvoirs publics de programmer la construction d'un lycée sur la commune de Montoir-de-Breta-



recueillit 13 voix, 6 élus se prononcèrent pour la demande de la F.C.P.E. d'un lycée à Montoir, il y eut une abstention.

Ainsi, des personnes qui ont participé à la pose de la première pierre d'un lycée à Montoir, il y a eu 14 mois, se prononcent aujourd'hui pour un autre site. C'est curieux et inquiétant. A moins que la pression des Elus de la Grande Ville ait été jugée plus importante que l'intérêt de la jeunesse ? Allez donc savoir !

Pont-Château et Montoir-de-Bretagne ont interpellé les Pouvoirs publics, notamment le Conseil régional des Pays de Loire, pour la construction de deux lycées dans la région, l'un à Pontchâteau et l'autre à Montoir-de-Bretagne.

Soulignant que le Conseil municipal de Montoir-de-Bretagne « s'est engagé par délibération à dégager des terrains afin d'y construire un lycée et qu'une première pierre y fut posée le

gne et d'un second sur celle de Pontchâteau ».

A noter que lors du vote sur cette question, si quatre élus du P.S. votèrent cette motion (les élus de droite s'abstenant et l'adjoint à l'enseignement - P.S. - votant contre) ce dernier proposa un texte réclamant « un lycée dans l'agglomération de Saint-Nazaire ». Tous les élus P.S. (y compris ceux venant de se prononcer pour un lycée à Montoir) votèrent ce texte...

## LA F.C.P.E. POUR UN LYCÉE A MONTOIR

"N.L.A." fait le point de ce dossier avec M. Ledoledec, président du Conseil de Parents d'Elèves du collège de Brécun.

**N.L.A. :** Votre association de Parents d'Elèves continue de réclamer la construction d'un lycée à Montoir, pouvez-vous nous rappeler les intérêts de ce projet pour les futurs lycéens de St-Malo et de St-Joachim ?

**M. Ledoledec :** Pour nous, la première chose, c'est d'arriver au désengorgement du lycée de St-Nazaire pour que chaque lycéen travaille dans de bonnes conditions. De plus, en implantant un lycée à Montoir, position plus centrale pour la Brière, le temps de transport diminuera et ainsi la fatigue de chaque élève. Ensuite, Montoir a été la première commune à s'engager à fond sur ce projet, cette commune possédant, en outre, de nombreux atouts techniques et financiers.

**N.L.A. :** Quels sont vos projets d'action, vos rencontres prévues dans les semaines qui viennent pour soutenir cette revendication ?

**M. Ledoledec :** Avec l'Inter-conseil F.C.P.E. des cantons de Montoir, de Pontchâteau nous continuons à rencontrer, chaque fois qu'il est possible, les responsables du Conseil régional et les Elus locaux. Par ailleurs, nous envisageons la pose d'une deuxième pierre sur le site choisi antérieurement.

Et pourquoi pas l'organisation d'une opération "Villes mortes" ?

**N.L.A. :** Cette bataille va être de longue haleine, quelle aide attendez-vous des habitants de vos deux communes ?

**M. Ledoledec :** Nous souhaitons continuer à avoir, en premier lieu, le soutien de tous les Elus locaux. Et, bien sûr, nous aurons besoin de l'appui effectif de tous les parents actuels et futurs des enfants concernés, pour toutes les initiatives que nous prendrons.

Je lance donc un appel à la mobilisation de tous.

La F.C.P.E. ira jusqu'au bout de ce projet !

## MATERNELLE JEAN-JAURÈS : ON FERME ?

A l'école Jean-Jaurès maternelle de Montoir, il y a actuellement huit classes ayant une moyenne de 28 élèves, ce qui fait des effectifs déjà chargés. Or, l'Inspection académique a déjà programmé la fermeture d'une classe. A la rentrée prochaine, l'école fonctionnerait avec sept classes ayant une moyenne de + de 33 élèves.

De plus, Montoir est une commune dont la population se développe et va continuer à se dévelop-

per : de nouveaux lotissements sont en cours de réalisation.

La fermeture d'une classe maternelle est donc totalement inacceptable. Elle rencontre déjà l'opposition des parents d'élèves, des enseignants et de la municipalité. La cellule de l'Air Sain du Parti Communiste Français agit contre cette mesure.

L'argent existe pour l'école, il faut le prendre là où il est gaspillé : par exemple en prélevant 40 milliards de francs sur le budget de surarmement de la France.

# ELLES SONT ARRIVÉES

NOUVELLE  
VOLVO  
460

au  
Garage DUMAS  
Concessionnaire  
VOLVO

VOLVO 740  
Turbo 16 S  
200 cv



98, route de la Côte-d'Amour 40.70.08.99

Cunéiforme et aérodynamique, le profil de la Volvo 460 est souligné par le coffre surélevé, la jupe arrière, et le spoiler avant plongeant.

3 motorisations, 12 teintes de carrosserie et 3 niveaux d'équipement : vous avez toute liberté pour personnaliser votre Volvo 460 avant même qu'elle ne quitte l'usine.

Toutes les Volvo 460 disposent d'un moteur de 1,7 litre à culasse plate Heron. Les trois versions disponibles s'étagent de 66 kW/90 CV à 90 kW/122 CV avec système d'alimentation par carburateur, injection multipoint ou injection et turbo-compresseur.

Volvo bénéficie d'une réputation légendaire sur le plan de la sécurité, de la fiabilité et de la longévité ; sa qualité de fabrication est considérée, à juste titre, comme exemplaire. Les Volvo servent de référence à bon nombre de législateurs nationaux pour établir les normes de sécurité auxquelles les autres constructeurs devront se conformer.

Publicité



**SECTION BRIÈRE  
ASSEMBLÉE**

le **Samedi 17 mars 1990**  
à 18 h

Salle polyvalente de  
**MONTOIR-DE-BRETAGNE**  
Ancienne Chapelle de Bellevue

Avec la participation de  
**Gilles BONTEMPS,**  
Secrétaire fédéral

Participation aux frais de la soirée :  
30 F (buffet campagnard)

**ASSEMBLÉE  
DES VÉTÉRANS  
DU P.C.F.**

**Mercredi 4 avril**

**BATZ-SUR-MER**

**11 h :**

Visite du Musée des Marais Salants  
suivie de l'assemblée  
et du repas fraternel

Inscriptions  
auprès de la Fédération

*Sont vétérans, les camarades  
ayant 40 années de Parti*

**PIERRE BILY : FAIT CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Soirée sympathique et chaleureuse à l'Union locale CGT, au cours de laquelle, devant de nombreux militants, Maurice Piconnier a remis la croix de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, à Pierre Billy.

Maurice Piconnier retraça la vie militante de Pierre Billy et ses responsabilités dans le milieu syndical. René Magré, secrétaire du Syndicat CGT

des chantiers de l'Atlantique, rappela la place que Pierre Billy pris dans les mouvements revendicatifs agrémentant ses propos par quelques anecdotes.

Madame Billy fut pleinement associée à cet hommage.

Pierre Billy, ému, remercia Maurice Piconnier avec chaleur et associa étroitement la CGT à l'honneur qui lui fut ainsi rendu.

Cadeaux, fleurs et chansons conclurent cette cérémonie.

Toutes nos félicitations Pierrot ainsi qu'à ton épouse. «Les Nouvelles».

**ACTION  
POUR UNE VÉRITABLE  
PRÉRETRAITE  
A LA S.E.M.T.-PIELSTICK**

Depuis le début janvier, les personnes âgées de 56 et 57 ans de la S.E.M.J. Pielstick sont dans l'action.

Ils se battent pour obtenir une véritable préretraite qui verrait leurs départs compensés par des embauches.

Dans cette entreprise, la moyenne d'âge du personnel ouvrier est proche de la cinquantaine, il y a un réel besoin de rajeunissement. Il faut remplacer le personnel âgé de plus de 55 ans qui le souhaite par des embauches et notamment par la réintégration des travailleurs licenciés fin 86.

La direction propose des demi-mesures : une vingtaine de licenciements dans le cadre d'une demande FNE et des préretraite à mi-temps.

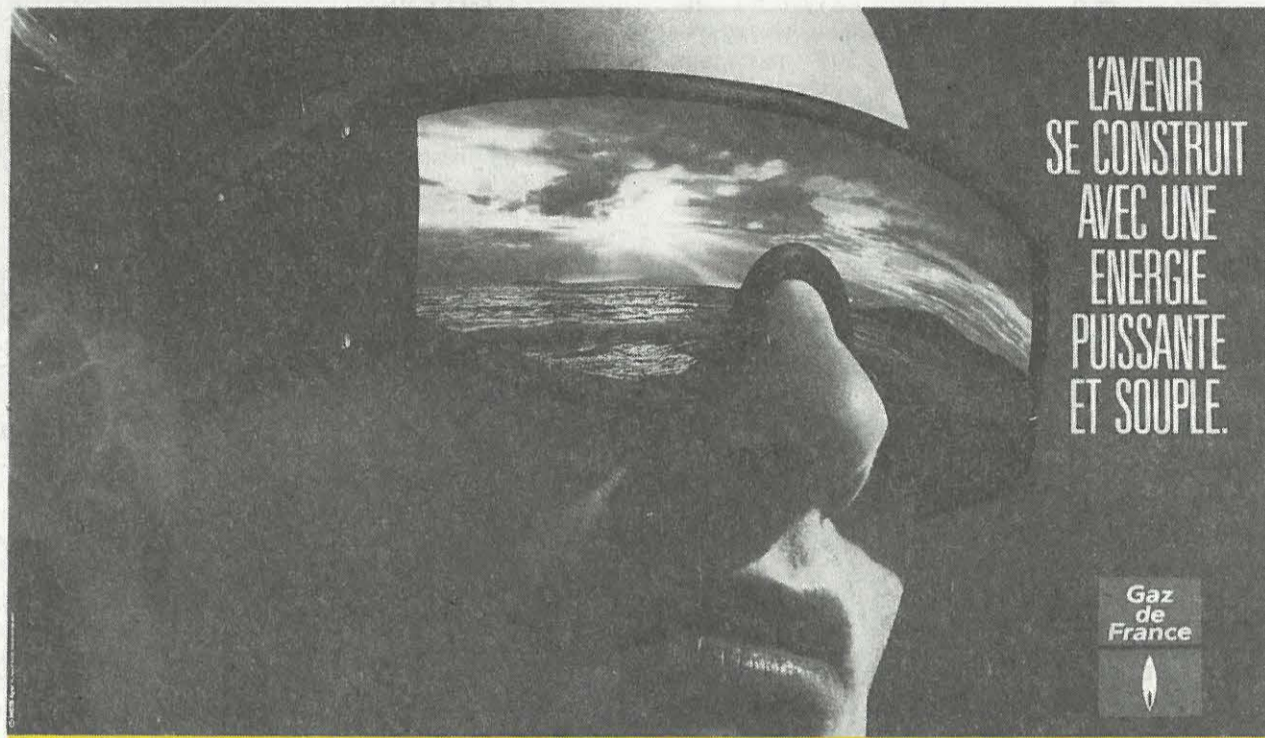
Mais les travailleurs dans l'action tiennent bon sur leur revendication. Affaire à suivre.

**CARNET ROSE**

Nous avons la joie d'apprendre la naissance de

**MAXIME**

dans le foyer de nos camarades Marcelle et Philippe LE CORRE. Félicitations aux heureux parents et souhaits de prompt rétablissement pour la maman...



**Avec le gaz naturel, voir autrement, voir plus loin.**

Les hommes et les femmes de Gaz de France sont des spécialistes à l'écoute de vos besoins. Vous pouvez compter sur eux. Ils ont à cœur de développer avec vous un partenariat dynamique qui fera des Pays de la Loire une grande région européenne.



LEROUX-HAMEL R.C.B. 307 945 386



ce soir chez vous

**CANAL+**

UN SPÉCIALISTE ANTENNE  
A VOTRE SERVICE

- Devis gratuit -

**Ets DAVY Pierre**

85, av. de la République  
ST-NAZAIRE - 40.22.52.84  
TARIF HORAIRE TTC : 116,22 F  
FORFAIT MONTAGE COMPLET  
MO déplaç. : 389,40 F (+ fournitures)

**«NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE  
PUBLICITÉ»**

S.A.R.L. au capital de 50 000 F  
Siège social : 41, rue des Olivettes  
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28  
R.C.S. Nantes  
N° SIRET 32151228700012  
Code A.P.E. : 5120  
Gérant : M. Maurice ROCHER  
Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU  
Associés à parts égales :  
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE  
J.-Y. COUPEL,  
Gilles BONTEMPS

Imprimerie Commerciale  
32, bd Leïnnec - RENNES  
C.C.P. n° 52 987



PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
VENTILATION



**Claude DURAND**

2, rue des Tisserands  
ST MARC/MER  
44600 ST NAZAIRE

Tél. 40 70 83 00

**POUR L'ISOLATION  
ET L'ÉTANCHÉITÉ**

**J'AI CHOISI SOPAMI  
MON GROSSISTE CONSEIL  
POURQUOI PAS VOUS ?**



**Sopami**  
GROSSISTE CONSEIL

**PEINTURES  
MOQUETTES  
PAPIERS PEINTS  
REVÊTEMENTS  
MURAUX**

36, rue des Olivettes - 44000 NANTES  
Tél. 40.47.63.57

Lundi au vendredi : 8 h - 12 h ; 14 h - 19 h  
Samedi : 8 h 30 - 12 h

PROFESSIONNELS - ADMINISTRATIONS - ENTREPRISES - COMITÉS

DU 10 AU 12 MARS 1990

**IL Y A TOUT ÇA CHEZ LADA**

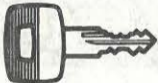
3 GLX



**1 SAMARA GLX  
A GAGNER  
CHAQUE JOUR.**

Et des centaines d'autres prix\* d'une valeur totale de près de 220 000 F TTC. Allez vite chez votre concessionnaire le plus proche. Il vous dira comment jouer.

5 000 F.



**REPRISE 5 000 F  
MINIMUM.**

En ce moment dans tout le réseau Poch, on vous reprend 5 000 F TTC minimum votre ancien véhicule pour tout achat d'une Lada.

3 ANS



**GARANTIE "DRAKKAR  
LONGUE DURÉE".**

Si vous optez pour la Garantie "Drakkar Longue Durée" votre Lada sera garantie 3 ans (dont 2 ans supplémentaires en option). Profitez-en !

**OFFRE SPECIALE  
DE FINANCEMENT.**

Et pour faciliter le financement de votre Lada vous bénéficiez d'une L.O.A. du 10 au 25 mars 1990 sur toute la gamme Lada. Exemple pour la Samara 1100 3 portes (prix clés en main au 2/03/90 : 39 990 F. A.M. 90). Apport initial : 9 997,50 F. 12 loyers de 380 F\* : 47 loyers de 848 F\*. Coût total en cas d'acquisition : 54 413,50 F. Sous réserve d'acceptation du dossier par le Crédit Universel. \* Loyers TTC hors assurance.

Et en plus, pour tout achat d'une Lada neuve, il vous sera délivré gratuitement et sans formalités, une **Carte Réseau Poch Aurore "3000"**, personnalisée, vous permettant de bénéficier d'une réserve financière permanente de 3000 F.  
\* Pour l'ensemble du Réseau Poch. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

**LADA** **réseau poch**

VOTRE CONCESSIONNAIRE :

LADA. UNE MARQUE A TOUTE EPREUVE

**S.A. GARAGE DUMAS**

98, route de la Côte-d'Amour - SAINT-NAZAIRE - ☎ 40.70.08.99

## ASSEDIC : LES MILLIONS DE LA HONTE

« En 1989, la Bourse de Paris a enregistré une progression de 29,6% ce qui porte à 438,7% la hausse des valeurs boursières depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1982 ».

« En 1987, 1% des foyers français détenait plus de 25% du patrimoine mobilier total ».

Le rapport du très officiel C.E.R.C. précise : « La société française a vécu au cours des dix dernières années le passage d'une période de réduction des inégalités de revenus à une période d'accroissement de ces inégalités ».

En France, en 1990, huit millions de personnes vivent avec moins de 50F par jour. Aujourd'hui, on n'est plus seulement pauvre parce que marginalisé dès la naissance, mais on le devient à la suite d'un licenciement, du décès d'un conjoint, de la maladie ou encore parce qu'on ne parvient pas à s'insérer durablement dans le monde du travail.

Ainsi, en ce début d'année 1990, la région nazairienne compte plus de 2 000 demandeurs d'emploi :

- 5 sur 10 ne perçoivent aucune indemnité ;
- 2,5 sur 10 perçoivent en moyenne 110F par jour, soit 3 300F par mois ;
- 2,5 sur 10 ne perçoivent que 2 000F par mois.

Dans ce contexte, alors que toutes les associations caritatives lancent des signaux de détresse, que les "Restos du Cœur" pulvérisent chaque année les "records" de l'année précédente (90 000 repas pour l'hiver 88/89, 200 000 prévus à St-Nazaire pour l'hiver 89/90), subsiste un îlot dans

lequel — ô surprise ! — à relever les statistiques, on ne pourrait que se réjouir d'une régression de la misère.

Dans les caisses du "Fonds social" de l'ASSEDIC, il reste chaque année des sommes considérables qui, savamment réinjectées dans le budget général l'année suivante, permettent — dans les faits — aux patrons de réaliser de substantielles économies sur le dos des victimes de la crise.

### QUELQUES CHIFFRES

**Fin 1987 :** il est resté dans les caisses du Fonds Social de St-Nazaire 50 millions de centimes (12% du budgt annuel).

**Fin 1988 :** il est resté 103 millions de centimes (24% du budget annuel).

**Fin 1989 :** il est resté 157 millions de centimes (36% du budget annuel).

Or, cet argent qui dort dans les caisses des ASSEDIC, c'est l'argent des chômeurs. Il a été prélevé sur les salaires pour aider ceux qui en ont besoin.

Il est donc scandaleux que cet argent destiné à aider ceux qui parfois n'ont plus de quoi manger, se loger, se vêtir décemment ne soit pas versé à ceux qui en ont le plus besoin.

Il faudra bien qu'un jour, viennent au grand jour les conditions dans lesquelles une poignée de personnes "représentatives" des patrons et des syndicats décident si un secours doit ou non être alloué... et aboutissent à cette scandaleuse progression

mathématique de millions qui dorment dans les coffres alors que la misère s'approfondit dramatiquement.

### SORTIR L'ARGENT DES COFFRES

Indignés par de tels "résultats" des refus décidés par les représentants des patrons et des syndicats réformistes, les maires communistes alertèrent les chômeurs et les invitèrent à réagir collectivement ou individuellement. Ainsi, dernièrement, avec Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, qui les y avait invités, une centaine de chômeurs trignacais firent une demande d'aide. Plusieurs dizaines d'entre eux perçurent entre 1 000 et 2 500 F.

Au-delà d'une initiative ponctuelle (pas la première et surtout à renouveler) et sans oublier que la lutte contre la misère est indissociable d'une politique de plein emploi, est néanmoins posé le problème de ces sommes colossales (1 380 millions de centimes pour les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée, pour 1989) que des commissions à dominantes anti-sociales préfèrent stériliser plutôt que de les utiliser pour aider les chômeurs.

Aux chômeurs eux-mêmes d'exiger leur dû.

Dans cette démarche, ils seront toujours soutenus par les élus communistes.

## NON AUX "ACCORDS DURAFOUR" !

Suite à la consultation nationale de tous les fonctionnaires, organisée par la C.G.T. sur les derniers "Accords Durafour" de la Fonction publique, 27 fonctionnaires sur 43 ont participé au vote organisé par le syndicat des communaux C.G.T. de Saint-Joachim.

25 d'entre eux trouvent inadmissibles que des syndicats aient signé sans les consulter, et 27 d'entre eux se prononcent contre le projet Durafour.

### FONCTION PUBLIQUE

« Votre inquiétude est à la mesure du danger qui découle des projets gouvernementaux », estime Marc Justy, maire de St-Joachim, répondant au syndicat C.G.T. des Fonctionnaires territoriaux de Loire-Atlantique.

« Les mesures "Rocard-Durafour", considère Marc Justy, tendent à réduire encore la qualité du service public rendu à la population, à diviser les personnels entre eux et pour la Fonction publique territoriale, à mettre en opposition les agents et les élus.

Cette logique va à l'encontre du Service public et donc de l'intérêt général.

Dans ces conditions, seule l'action convergente des personnels des collectivités locales, de la population, des élus pourra sauvegarder une véritable Fonction publique, car il en va de l'intérêt général de la commune ».

Rappelant, par ailleurs, que la loi "Lepors" en 1983, donnait les mêmes droits aux agents de l'Etat qu'aux agents des collectivités, le maire de St-Joachim précisait :

« Malheureusement, aucun décret d'application n'a été pris à cette époque, et les gouvernements successifs ont fait d'autres choix qui mettent en cause le statut même de la Fonction publique. C'est pourquoi je ne peux qu'apporter mon soutien actif à votre action ».

### POUR UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC

Dans leur réponse à la CGT, les élus communistes et républi-

cains de St-Malo-de-Guersac précisent que « les récents conflits, la crise de recrutement dans certains ministères prouvent que le mal est profond et demande autre chose qu'un léger replâtrage. Les petits coups de pouce apportés, les fonctionnaires les doivent à leur lutte et non aux tractations de sous-sol ».

L'introduction du salaire au mérite, le critère du rendement visent moins l'efficacité individuelle que le seul critère de rentabilité financière. Là où l'intérêt public doit primer, c'est l'ouverture à l'arbitraire, la concurrence, la division, le règne de la "carotte".

Le statut des fonctionnaires a certes besoin d'être amélioré et modernisé, mais cette rénovation passe par le relèvement des traitements sur la base d'un minimum fixé à 6 500 F, la reconnaissance des qualifications et des compétences professionnelles.

Le Groupe des Elus Communistes et Républicains de St-Malo-de-Guersac soutient la lutte des fonctionnaires qui se battent pour un véritable service public ».



## SAINT-JOACHIM : création d'un O.M.S.

Samedi 3 mars 1990, en présence d'une centaine de sportifs de la commune, s'est tenue l'Assemblée constituante de l'Office Municipal des Sports de Saint-Joachim.

Dans cette commune qui compte 1 129 sportifs (26,25 % de la population), il devenait nécessaire d'élargir les compétences de la commission extra-municipale mise en place il y a 6 ans et donc de créer un « Office Muni-

cipal des Sports qui rassemble toutes les composantes de la vie sportive locale, avec les représentants de chaque discipline fédérée et du sport scolaire, lien indispensable entre les aspirations de la population et la politique sportive de la municipalité », devait dire le maire, Marc Justy.

« Le développement de la réflexion et de la concertation, précisait-il, le travail en commun, la démocratie, la liberté des choix doivent être les fils conducteurs de l'action de notre O.M.S. qui devra émettre auprès de la municipalité les propositions les mieux adaptées pour mettre l'activité physique et sportive au service de nos habitants.

## SAINT-MALO-DE-GUERSAC :

### succès du loto annuel

Le dimanche 11 février 1990, pour la deuxième année consécutive, les communistes malouins organisaient un loto, à la Salle des Fêtes.

Plus de 180 personnes ont passé un agréable après-midi récréatif dans une ambiance bon enfant. Ambiance qui fut très chaleureuse, quand toute la salle applaudit l'annonce de la libération de Nelson MANDELA.

Nous souhaitons donc longue vie à ce loto maintenant annuel.

## DONGES :

### s'unir pour gagner

Depuis de nombreuses années déjà, les communistes de Donges avaient dénoncé une injustice flagrante concernant le prix de l'eau appliqué sur la commune de celui-ci allant en effet du simple au double suivant que l'on habitait le nord ou le reste de la commune.

La nouvelle municipalité ne semblant pas prendre en compte les remarques de note élu Christian Saulnier, la cellule du PCF décida d'organiser une pétition.

En faisant un porte à porte systématique, ce sont plus de 100 signatures qui furent récoltées soit une grande majorité des usagers concernés.

Cette pétition fut remise au maire de Donges et celui-ci se rangea à notre point de vue. Ainsi par une subvention communale, les habitants du quartier Nord de Donges ne paieront pas l'eau plus chère que les autres usagers de la commune.

Chaque pétitionnaire recevra dans les jours qui viennent un compte rendu personnel l'informant de cette avancée.

Bien que nous jugions cette solution de subvention municipale comme non idéale, l'unicité totale de la gestion de l'eau restant à nos yeux l'objectif à atteindre, nous considérons cette avancée comme non négligeable pour le pouvoir d'achat des habitants du quartier nord.

## NÉCROLOGIE

Notre camarade Roger DENIS nous a quitté après une longue maladie. Ce militant ouvrier de tous les instants était à nos yeux le symbole de la fidélité à notre Parti. A son épouse, notre camarade, ainsi qu'à toute sa famille, la Cellule M. Cachin de Donges adresse ses sincères condoléances.

## MONTOIR : P.R.I. : stopper la dégradation des logements

1975-1977 : Après une longue lutte menée avec les Communistes, 75 familles de Montoir arrachent la construction de logements qui leur permettront de quitter les « cités provisoires » datant de 1945 !

L'office H.L.M. de Saint-Nazaire est chargé de l'opération.

La commune de Montoir participe financièrement à l'équilibre du programme de logements.

Depuis, l'Office de Saint-Nazaire assure la « gestion » des logements. Mais dans les logements, aucun travaux impor-

tants. En particulier, aucun ravalement n'a été réalisé. Pourtant l'Office d'H.L.M. dispose dans son budget d'une provision pour gros travaux, qui est aujourd'hui confortable. Plusieurs dizaines de millions d'anciens francs. Les Communistes de Montoir engagent donc l'action avec les locataires pour redonner un coup de neuf à leur logement : tracts et pétitions vont sûrement faire avancer les choses.

## BELLEVUE : faire baisser les loyers

La reconstruction de la cité de Bellevue est entamée. Tout le quartier va prendre un nouveau visage. Il aura fallu treize ans de démarches de la Municipalité et

de son maire, Hubert Bouyer pour y parvenir.

Reste aujourd'hui, une question : le montant des loyers. Un F3 aura un loyer avoisinant les 2000 F mensuels ! Pourquoi cette situation ? Parce que le Gouvernement socialiste poursuit la même politique que la droite. Le logement social est financé par des emprunts dont la durée est réduite et les taux de plus en plus forts.

Faire baisser les loyers, c'est possible. Ainsi une baisse de 1 % des taux d'intérêts des emprunts conduirait à une baisse de 10 % des loyers. Voilà une mesure efficace. Ce n'est pas la position du Ministre, mais c'est celle que les Communistes de Bellevue vont faire soutenir par les locataires !

PUBLICITÉ

# GO CUISINES

## MÉDAILLE D'OR DE LA QUALITÉ NF 1989



### Deuxième Médaille d'Or qualité NF pour GO CUISINES

Jeune entreprise créée en septembre 86 par M. et M<sup>me</sup> GRÉGOIRE avec un partenaire exclusif (les cuisines SCHMIDT, 2<sup>e</sup> fabricant français). GO CUISINES a déjà une solide réputation de qualité sur toute la région et cette deuxième Médaille d'Or en est la véritable preuve. Il faut bien avouer que le sérieux, plus le professionnalisme, plus le service, ça paye...

« L'ENTRÉE EN CUISINE » d'Alain GRÉGOIRE ne date pas d'hier, cela fait 20 ans qu'il installe, qu'il conseille, qu'il crée dans cette branche, presque aussi longtemps qu'il s'est distingué sur les tatami de karaté. C'est là, qu'il a appris la rigueur et le respect de l'autre. Pour lui, lorsqu'il engage sa signature dans une

vente, c'est satisfaire quoi qu'il arrive à son contrat.

Très agréable nouvelle donc pour Alain GRÉGOIRE que cette 2<sup>e</sup> Médaille d'Or qualité NF, qui le place parmi les quatre meilleurs cuisinistes NF du département. Mais la démarche logique de « GO CUISINES » est à la base de ces succès. La recette employée est imparable.

1. - Prenez une équipe de professionnels composée d'un gestionnaire, de deux cuisinistes-décorateurs expérimentés, de deux poseurs ébénistes, de deux artisans chevronnés (plombier-électricien-carreleur : MM. ASPOT et ROUXEL), qui assurera la prise en charge totale et le suivi de la cuisine.

2. - Introduisez un fabricant labélisé NF, ici les Cuisines SCHMIDT, qui assurent la conformité aux normes françaises délivrée par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) et contrôlée par le CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement), certitude donc que les meubles sont conformes aux règles de l'art et que les modèles types ont subi des essais en laboratoire pour vérifier leur comportement à l'usage (par exemple, un

tiroir doit subir vingt mille va-et-vient sans dommage pour être homologué).

3. - Complétez avec des grandes marques d'électroménagers et d'encastables elles-mêmes labélisées (De Dietrich, Scholtes, Nef, Gaggenau, Zanussi).

4. - Ajoutez l'accueil, la passion du travail bien fait, le sourire, la gentillesse.

Vous êtes assurés d'obtenir un résultat à la hauteur des moyens mis en œuvre, une cuisine parfaite qui vous satisfera longtemps et sans faille, et elle sera peut-être demain la vôtre...

oOo

**GO CUISINES**  
48 boulevard  
Victor-Hugo  
SAINT-NAZAIRE  
Tél. 40.66.33.64

